

CONSEIL GENERAL

Commission : COGEST
Président : Daniel SCHMID
Rapporteur : Cédric ZÜRCHER

Rapport de la Cogest sur les comptes 2019

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,
Chers Collègues,

Nous avons l'avantage de vous soumettre le rapport de la Cogest sur les comptes 2019.

1. Organisation de la commission

Pour rappel, l'organisation de la Cogest est la suivante :

- Daniel Schmid (PSCG) président,
 - Stéphane Angst (UDC) vice-président,
 - Cédric Zürcher (PLR), rapporteur,
 - Pauline Arlettaz (PDC),
 - Jacques Borgeaud (PLR),
 - Nathalie Cretton (Les Verts),
 - David Gaillard (PDC),
 - Eric Lattion (PDC),
 - Edgar Vieux (UDC),
- tous membres.

En cas d'empêchement, chaque membre peut faire appel à un suppléant, comme le prévoit le règlement du Conseil général. Voici pour rappel la liste des suppléants :

- Philippe Udressy pour le PDC
- Loan Cottet pour le PLR
- Cédric Vieux pour l'UDC
- Samuël Rouiller pour le PS Centre gauche
- Carole Morisod pour les Verts

Conformément à l'art. 20 al. 5 du règlement du Conseil général, chaque suppléant reçoit la même documentation que les membres.

Compte tenu des données sensibles auxquelles la Cogest a accès, il a été décidé que, sauf décision contraire de la commission, tous les documents qui lui sont transmis sont confidentiels et à usage purement interne. Cette règle ne s'applique pas aux documents publics ou qui sont considérés comme tels par la loi cantonale sur l'information.

2. Nombre et déroulement des séances

La commission s'est réunie à 3 reprises, soit les 12, 19 et 26 mai 2020.

Le 12 mai, une revue de détail des comptes 2019 a été faite et un catalogue de questions pour le Conseil municipal a été élaboré et lui a été transmis.

Le 19 mai, sur invitation de la Cogest, une délégation de cette dernière seulement (en raison du COVID19), rencontre, M. Yannick Buttet, président de la commune, Olivier Turin, conseiller municipal, M. Laurent Monnet, secrétaire municipal et M. Emmanuel Bérard, chef financier sont venus nous apporter les réponses du Conseil Municipal à nos questions.

Le 26 mai, nous avons discuté du présent rapport et nous avons adopté ce dernier.

3. Entrée en matière

L'entrée en matière sur les comptes 2019 a été acceptée à l'unanimité par les membres de la Cogest.

4. Examen des comptes 2019

4.1. Préambule

La Cogest enregistre avec satisfaction le résultat des comptes 2019. La marge d'autofinancement de plus de Fr.5,18 millions peut être comparée à celle de 2018 (6,3 millions) sachant que nous avons provisionné Fr.1,5 million au niveau des impôts (Fr. 1'140'000) et des débiteurs douteux (Fr. 360'000) suite au COVID-19. Il faut toutefois relever que la péréquation financière cantonale reverse Fr.2'415'682 à notre commune ce qui représente le 46,63% de notre marge d'autofinancement.

Malgré les provisions faites, les recettes d'impôts au niveau du revenu des personnes physiques progressent de manière linéaire avec l'augmentation de la population.

En ce qui concerne les recettes des personnes morales, notamment de l'impôt sur le bénéfice, régressent fortement par rapport aux comptes 2018 : diminution de Fr. 1'353'359.50, dont Fr. 550'000 représente l'abattement des provisions comptabilisée pour le COVID19. Le reste, soit une diminution de Fr. 803'359,50 serait due à l'avancement des taxations des années précédentes (à l'heure de la rédaction du rapport, l'écart n'a pas encore été expliqué à la COGEST).

Au niveau des charges de personnel, ce poste évolue de manière mesurée. Quant aux biens et services, ce poste est stabilisé aux alentours de Fr.6,4 millions. On peut donc dire que les charges sont maîtrisées.

Pour ces 4 dernières années l'évolution de ces postes est la suivante :

	2016	2017	2018	2019
Charges de personnel	6'585/m	6'786/m	6'758/m	7'025/m
Biens, services et marchandises.	6'425/m	6'339/m	6'467/m	6'411/m

Les postes « secours et assistance » et « intégration sociale », après avoir fortement progressés en 2018, se maintiennent à un très haut niveau :

	2016	2017	2018	2019
Secours et assistance	494/m	642/m	982/m	959/m
Intégration sociale	<u>420/m</u>	<u>476/m</u>	<u>528/m</u>	<u>559/m</u>
	914/m	1'118/m	1'510/m	1'518/m

Au niveau des structures jeunes l'offre est passée de 76 à 102 places d'accueil en crèche et de 89 à 109 places en UAPE.

Les coûts par place évoluent favorablement, mais la charge nette pour la commune passe de Fr. 1'346'009 à Fr. 1'467'429, soit une augmentation de Fr. 121'420 :

Année	2016	2017	2018	2019
Coût net par place	56,73%	53,08%	49,16%	49,38%

Autre satisfaction au niveau des assurances. La mise en soumission courant 2018 pour renouvellement au 1^{er} janvier 2019 a permis une réduction de prime de 27%.

Au niveau des investissements, nous devons constater une fois de plus de nombreux reports et ceci depuis plusieurs années :

Années	2016	2017	2018	2019
Investissements prévus	6'426/m	7'269/m	13'196/m	7'725/m
Investissements effectués	4'618/m	3'164/m	3'117/m	4'303/m
Différence négative	28,14%	57,47%	76,38%	44,30%

Ces continuel reports vont fortement impacter les comptes 2020 et 2021. Les projets en suspens sont notamment les suivants :

Caserne du feu, rue Clos-Novex-Pré-Raye, aménagement des centres de village, rte de l'Epine, canalisations, réseau sources, amélioration sources et captages, torrents, routes cantonales, routes communales, canalisations, la STEP...

Nous avons déjà fait ce constat lors de notre rapport 2016 sur la législature 2013-2016 et lors de notre rapport sur les comptes 2017. En 2018, non compris la STEP, sur les Fr.4,496 millions prévus seuls Fr.2,697 millions ont été investis et pour 2019 non compris la STEP sur les 7'525/m seuls Fr.2'566/m ont été investis.

La COGEST relève avec satisfaction que la Municipalité a pris également conscience de la problématique des reports d'investissement successifs. La COGEST se félicite de cette prise de conscience et se réjouit de relever les effets lors de l'étude du prochain budget.

4.2. Questions concernant les comptes 2019, réponses du Conseil Municipal et commentaires.

La Cogest a adressé une série de questions au Conseil Municipal. Afin de garantir la meilleure information possible aux membres du Conseil général, nous avons décidé de reproduire ces questions avec les réponses en annexe du présent rapport. Le but est de faciliter le travail des groupes politiques dans leur préparation, et par contrecoup d'éviter un flot de questions lors du plenum. La volonté de la Cogest n'est bien sûr pas d'éviter tout débat au plenum : chaque membre ou groupe politique restant libre de poser toute question. Les réponses de la municipalité sont reproduites dans leur intégralité en annexe.

4.3. Indicateurs financiers

Le report successif d'investissements a une influence « positive » sur deux indicateurs financiers. Le degré d'autofinancement (on divise la marge d'autofinancement par les investissements nets) et l'endettement net par habitant. Moins on investit meilleurs sont ces deux indicateurs d'où l'importance d'étaler les investissements sur plusieurs années pour donner une vision crédible à ces indicateurs. La capacité d'autofinancement, qui calcule la marge d'autofinancement en pourcent des revenus nets, représente la vision la plus juste de la situation des finances communales. Avec notre marge d'autofinancement nous obtenons un ratio de 15,30% qui est considéré comme bon. Nous devons donc maintenir et même améliorer notre marge aux alentours des 6 millions de francs afin de nous maintenir en bonne position. Nous relevons que, sans les provisions comptabilisées dues au Covid-19, cet objectif aurait été largement atteint.

En fonction de ce qui précède et malgré les nombreux reports de travaux nos comptes communaux sont en mesure d'absorber les futurs investissements sans trop péjorer nos indicateurs financiers.

5. Recommandation de la Cogest

La Cogest recommande à l'unanimité aux membres du Conseil général d'accepter les comptes 2019 tels que présentés.

6. Vote final

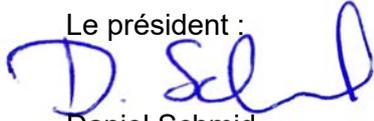
Cela étant, la Cogest décide d'adopter le présent rapport à l'unanimité.

7. Conclusions et remerciements

D'un point de vue financier la Cogest considère les comptes 2019 comme bons. Toutefois, comme déjà relevé à de nombreuses reprises et notamment dans nos précédents rapports, l'estimation et le report de nombreux investissements posent un problème de gestion et d'analyse. La Cogest remercie le Conseil municipal et l'administration pour leur disponibilité.

Collombey, le 26 mai 2020

Le président :



Daniel Schmid

Le rapporteur :



Cédric Zürcher

Annexes : questions et réponses sur les rubriques des comptes 2019

Copie au Conseil Municipal.